

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 20/06/2024 - 4855 - 1998 B 00023 - 397 809 807 - 5 F

5F
Société par actions simplifiée
au capital de 6.996.267,59 euros
Siège social : 65 Route de Seurre – 21200 BEAUNE
397 809 807 RCS DIJON

ACTE UNANIME EN DATE DU 20 MAI 2024

EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME

Les Soussignés :

- 1. Monsieur André FLEURANCE**
4, rue des Terres Noires - 21200 LEVERNOIS
- 2. Monsieur Frédéric Marie, Marc FLEURANCE**
35, Ter, rue de la Gare - 88310 CORNIMONT (Vosges)
- 3. Monsieur Dominique FLEURANCE**
20 Rue Louis Giraud – 69210 SAINT GERMAIN NUELLES
- 4. Madame Laurence Marie Anne CLAUDEL**
épouse de Monsieur Frédéric FLEURANCE
35 Ter, rue de la Gare - CORNIMONT (Vosges)
- 5. Madame Valérie Claude PERROT**
épouse de Monsieur Dominique FLEURANCE
20 Rue Louis Giraud – 69210 SAINT GERMAIN NUELLES
- 6. Mademoiselle Isabelle FLEURANCE**
23 Rue de la Rance - 22490 PLOUER SUR RANCE

Seuls associés de la société :

5F
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.996.267,59 euros
Dont le siège social est situé à BEAUNE (21200) 65 Route de Seurre
Sous le numéro 397 809 807

Etant rappelé que Monsieur Frédéric FLEURANCE est président de la société « 5F »,

..../

➤ Ont pris les décisions suivantes à l'unanimité :

DEUXIEME DECISION

Les associés décident de nommer en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 1^{er} juin 2024 et pour une durée illimitée :

- ✓ Madame Isabelle FLEURANCE
Demeurant 23 Rue de la Rance 22490 PLOUER SUR RANCE

Madame Isabelle FLEURANCE exercera ses fonctions conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts. Elle disposera des mêmes pouvoirs que le président.

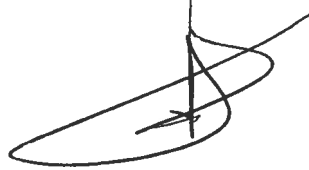
.../

QUATRIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

.../

Pour extrait certifié conforme.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical line through it, and a horizontal line at the bottom.